

Pour la population valaisanne



Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport
Dienststelle für zivile Sicherheit und Militär

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



INCENDIE

1



118

2



Alarmer

- Préciser l'adresse, l'étage et l'importance du sinistre

3



Sauver

- Les personnes et les animaux
- Fermer les portes et les fenêtres
- Quitter les lieux

4



Eteindre

- Avec les moyens disponibles

5



Informier

- Orienter les intervenants à leur arrivée sur les lieux



BLACKOUT



Préparer chez soi

- 9 litres d'eau par personne
- Aliments longue conservation
- Réchaud à gaz, alcool ou pâte combustible
- Bougies avec allumettes ou briquet
- Radio portable et lampe de poche (batteries de rechange)
- Pharmacie de secours
- Argent liquide en petites coupures



Débrancher

- Les ordinateurs et tous les autres consommateurs électriques facilement accessibles



Attention

- Les ascenseurs, portes automatiques et escaliers roulants seront à l'arrêt
- Les feux de circulation ne fonctionneront plus
- Les caméras de vidéosurveillance et les alarmes seront désactivées
- Après un certain temps, les téléphones ne fonctionneront plus et il n'y aura plus d'eau courante



A faire

- Ecouter la radio
- Ne téléphoner qu'en cas de nécessité
- Economiser l'eau potable



Si vous êtes à l'intérieur

- Garder son calme et quitter le bâtiment si vous êtes proche de la sortie
- S'abriter sous un meuble solide ou sous un cadre de porte
- Se tenir éloigné des plafonniers, bibliothèques ou des fenêtres
- Fermer dès que possible le gaz, l'eau et l'électricité
- Ne pas prendre les escaliers ou l'ascenseur



Si vous êtes à l'extérieur

- Rester à l'extérieur
- Éviter la proximité avec les bâtiments, les ponts et les pylônes électriques qui peuvent s'effondrer



Si vous êtes dans un véhicule

- Rester dans le véhicule jusqu'à la fin du séisme
- Si possible, aller dans un endroit dégagé



Une fois le séisme terminé

- Fermer dès que possible le gaz, l'eau et l'électricité
- Sortir du bâtiment avec le matériel d'évacuation
- Porter assistance aux personnes blessées
- Rester éloigné des bâtiments ou autres objets qui peuvent s'effondrer
- Attention aux répliques
- Ecouter la radio



CANICULE



A faire

- Boire régulièrement de l'eau (au moins 1,5l/jour à intervalles réguliers)
- Rester au frais, se rafraîchir le corps et porter des vêtements légers
- Prendre et donner des nouvelles à ses proches
- Manger léger, de préférence des aliments riches en eau (fruits, légumes)
- Aérer la nuit votre lieu de vie et fermer les stores la journée



A éviter

- Les efforts physiques aux heures les plus chaudes de la journée (12h à 16h)
- La consommation d'alcool



En cas de malaise, vertiges ou nausées

- Appeler une ambulance



AVALANCHE



A faire

- S'informer si son domicile est dans une zone de danger
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités
- Si possible, couper l'électricité, le gaz et fermer l'eau
- Fermer les portes, fenêtres et les volets
- Sortir uniquement sur ordre d'évacuation
- Apporter de l'aide aux personnes vulnérables
- Informer le voisinage



Si une évacuation est ordonnée

- Prendre avec soi le matériel personnel (consigne : matériel pour une évacuation)
- Ne pas rentrer chez soi sans autorisation
- Ne pas rebrancher l'électricité, le gaz et l'eau sans autorisation



Se renseigner

- Portail des dangers naturels
www.dangers-naturels.ch





COURS D'EAU



Se préparer

- Consulter les prévisions météo
- Planifier son itinéraire en tenant compte des possibles dangers naturels



Observer

- Respecter la signalisation aux abords des cours d'eau
- Surveiller l'évolution des cours d'eau
- S'assurer de pouvoir s'éloigner du cours d'eau à tout moment



Attention

- Éviter les cours d'eau pendant ou après un orage
- Ne pas dormir au bord d'un cours d'eau
- Ne pas se baigner si le cours d'eau est trouble car des objets, branches ou troncs d'arbre peuvent se trouver sous la surface de l'eau
- Ne pas se mettre en danger pour filmer ou prendre des photos de la crue



RUPTURE DE BARRAGE



A faire

- Rester calme
- Si possible, couper l'électricité, le gaz et fermer l'eau
- Quitter votre domicile à pied et se diriger sur les hauteurs
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités
- Téléphoner qu'en cas de nécessité



A éviter

- Ne pas traverser les zones inondées à pied ou en véhicule



Se renseigner

- Alertswiss
www.alert.swiss





INONDATION



A faire

- Rester calme
- Si possible, couper l'électricité, le gaz et fermer l'eau
- Mettre hors de l'eau les biens pouvant être déplacés
- Si possible, rendre étanche son habitation
- Se mettre à l'abri en hauteur par ses propres moyens
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités



A éviter

- Ne pas rester dans un véhicule qui pourrait être immergé
- Ne pas se réfugier dans les caves ou garages souterrains



Si une évacuation est ordonnée

- Prendre avec soi le matériel personnel (consigne matériel pour une évacuation)
- Ne pas rentrer chez soi sans autorisation
- Ne pas rebrancher l'électricité, le gaz et l'eau sans autorisation



ACCIDENT CHIMIQUE



A faire

- Entrer dans un bâtiment pour trouver refuge
- Gagner les étages pour éviter les gaz lourds
- Fermer les portes et les fenêtres
- Colmater les interstices des portes et fenêtres avec des chiffons mouillés
- Arrêter les ventilations et climatisations
- Héberger provisoirement des personnes menacées ou sans refuge
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités
- Informer le voisinage



A éviter

- Ne pas rester dans un véhicule immobilisé



Si une évacuation est ordonnée

- Prendre avec soi le matériel personnel (consigne matériel pour une évacuation)
- Ne pas rentrer chez soi sans autorisation



RÉSERVES DOMESTIQUES

S'assurer d'avoir suffisamment de réserves pour tenir quelques jours sans aide extérieure en fonction de vos besoins.



Boissons

- 9 litres d'eau par personne
- Lait UHT ou autres boissons



Aliments

- Riz, pâtes
- Huile ou autre corps gras
- Légumes ou fruits en conserve
- Farine et levure sèche
- Sel, sucre, café, thé
- Biscuit, chocolat
- Aliments pour bébé
- Nourriture pour les animaux



Hygiène

- Savon
- Papier de toilette
- Couches pour bébé



Pharmacie d'urgence

- Désinfectant
- Antidiarrhéiques, antidouleurs
- Thermomètre et médicaments personnels
- Pansements, bandes, pommades



Divers

- Bougies avec allumettes ou briquet
- Réchaud à gaz, alcool ou pate combustible
- Radio portable et lampe de poche avec suffisamment de batteries de rechange
- Argent liquide en petites coupures



MATÉRIEL POUR UNE ÉVACUATION



Papiers d'identité



Médicaments
et trousse de secours



Articles d'hygiène
savon, linge,
brosse à dents, ...



Radio portable



Chargeur de téléphone



Jouets pour les enfants



Argent liquide



Substance pour 1 jour,
eau, nourriture



Vêtements de rechange



Lampe de poche



Sac à dos



Chaussures
de marche



N° URGENCE



117

POLICE



118

POMPIERS



144

SANITAIRE



145

INTOXICATION



112

**N° INTERNATIONAL
D'URGENCE**



ALARME À LA POPULATION



1 min

5 min



1 min

Alarme générale

- Ecouter la radio et rester calme
- Se conformer aux consignes des autorités
- Informer les voisins
- Se tenir prêt à une éventuelle évacuation



10 sec



10 sec



20 sec

20 sec

20 sec

Alarme eau

- Quitter immédiatement la zone de danger en restant calme
- Ecouter la radio
- Se conformer aux consignes des autorités



OÙ CHERCHER L'INFORMATION



Alertswiss
www.alert.swiss



MétéoSuisse
www.meteosuisse.admin.ch



Point de rencontre d'urgence
www.pointrencontreurgence.ch



Consignes de comportement
www.vs.ch/web/sscm/documentation



**Portail des dangers
naturels**
www.dangers-naturels.ch



**Centre Pédagogique
Prévention Séisme**
www.cpps-vs.ch





OÙ CHERCHER L'INFORMATION

- Radio (RTS, Rhône FM)
 - Télévision
 - www.ayent.ch
 - www.arbaz.ch
 - www.grimisuat.ch
- Hotline: +41 27 399 26 99**
(en cas de situations particulières ou extraordinaires uniquement)



EMCR de l'ADRET





POINT DE RENCONTRE D'URGENCE



Dans l'éventualité où votre commune serait touchée par une catastrophe ou une situation d'urgence, les **POINTS DE RENCONTRE D'URGENCE (PRU)** répartis dans tout le canton vous fournissent de l'assistance et d'importantes informations quant à la situation.



Trouver votre PRU
le plus proche sur:



www.pointrencontreurgence.ch



NOTES



NOTES

Service de la sécurité civile et militaire
Office cantonal de la protection de la population

2023

